

LES “ INVISIBLES ” PEUVENT-ILS SE RACONTER ? L'ENTREPRISE “ RACONTER LA VIE ” ENTRE AMBITION LITTÉRAIRE ET SOUPÇON DE “ STORYTELLING ”

Marie-Jeanne Zenetti

▶ **To cite this version:**

Marie-Jeanne Zenetti. LES “ INVISIBLES ” PEUVENT-ILS SE RACONTER ? L'ENTREPRISE “ RACONTER LA VIE ” ENTRE AMBITION LITTÉRAIRE ET SOUPÇON DE “ STORYTELLING ”. Comparatismes en Sorbonne, 2016. halshs-01637872

HAL Id: halshs-01637872
https://shs.hal.science/halshs-01637872

Submitted on 18 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES « INVISIBLES » PEUVENT-ILS SE RACONTER ? L'ENTREPRISE « RACONTER LA VIE » ENTRE AMBITION LITTÉRAIRE ET SOUPÇON DE « STORYTELLING »

Résumé

« Raconter la vie », site internet participatif et collection de livres imprimés, se présente comme un projet éditorial d'ampleur, défini comme une « entreprise indissociablement intellectuelle et citoyenne », dont l'ambition serait d'écrire collectivement « le roman vrai de la société d'aujourd'hui ». Là où son fondateur, P. Rosanvallon, part du postulat que les « invisibles » peuvent se raconter à condition qu'on leur « donne la parole », certains intellectuels se sont montrés très critiques vis-à-vis d'un tel projet. Cet article souhaite poser la question de savoir à quelles conditions une telle prise de parole peut avoir lieu et interroger ce qu'elle fait ou non à l'ordre du discours, en questionnant l'apparente « évidence » d'une mise en récit de soi dont elle se réclame. Il propose d'envisager le débat suscité par l'entreprise du point de vue de la littérature, des valeurs qui lui sont associées et de deux imaginaires antagonistes du récit, mais aussi d'examiner les propositions proprement littéraires formulées par Annie Ernaux dans *Regarde les lumières mon amour,* ouvrage par lequel elle a participé à la collection « Raconter la vie ».

Abstract

"Raconter la vie" is both a participatory website and a collection of printed books. This editorial project, defined as "a project in which the intellectual and citizen sights are unseparable" aims at writing collectively "the true novel of today's society". Whereas its initiator, P. Rosanvallon, claims that the "invisible" can tell their own story as long as they are given the opportunity to speak, some critics rose among intellectuals concerning his project. This paper would like to ask what conditions such speaking requires, and to question what it does to the "order of discourse", as well as to examine the misleading idea that narrative is a natural way to give form to experience. Looking at the debate on "Raconter la vie" from the point of view of the literary discipline, of the values associated to literature and of two opposite ways to consider narrative, it also aims at commenting briefly the answers to these questions given by French writer Annie Ernaux in the book she published in that very collection.

La mise en récit de soi par les « individus ordinaires » pose à la discipline littéraire et aux sciences humaines des questions devenues centrales depuis les années 1970, et qui n'ont cessé de s'affirmer dans le paysage de la création contemporaine. Rendu plus insistant encore avec la multiplication des pratiques d'écriture en ligne, et notamment avec l'expansion des blogs, un tel questionnement semble aboutir assez naturellement au site fondé en janvier 2014 par Pierre Rosanvallon, professeur d'histoire moderne et contemporaine du politique au Collège de France, site qu'il codirige avec Pauline Peretz, historienne, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Nantes et rédactrice en chef à *La Vie des idées*. L'entreprise, défendue comme l'inauguration d'un « Parlement des invisibles », invite tout un chacun à produire des témoignages publiés en ligne, de façon à écrire « le roman vrai de la société d'aujourd'hui[1] ». Si cette démarche poursuit une tendance déjà profondément ancrée

[1] http://raconterlavie.fr/,page d'accueil du site, [dernière consultation le 2/02/15].

dans les sciences sociales, le journalisme et la littérature, elle a connu un retentissement médiatique non négligeable, et suscité un nombre important de commentaires discordants, tantôt enthousiastes, tantôt critiques — notamment de la part de Christian Salmon, qui y voit un « projet de storytelling intégré », une « injonction à se raconter » assimilée à la vague de mise en récit de soi généralisée par la blogosphère[2]. La virulence de cette réplique à l'ambition démocratique et libératrice revendiquée par Pierre Rosanvallon est sans doute caractéristique d'une méfiance partagée par un certain nombre d'intellectuels, mais aussi d'une fascination incontestable exercée par cette entreprise, et qui en signale l'actualité. Cette riposte, comme les textes publiés sur le site raconterlavie.fr pour en expliciter le projet, sont révélateurs d'un questionnement quant à la place que sont en droit de revendiquer et de construire les intellectuels, mais aussi les artistes et notamment les écrivains, face à la possibilité d'une prise de parole élargie, étendue à la masse de ceux que Pierre Rosanvallon désigne comme des « invisibles ».

Je précise d'emblée que mon propos n'est pas d'analyser ici les textes produits individuellement par les auteurs des récits de vie, lesquels, bien que très divers, présentent de toute évidence une mine d'informations autant que des plaisirs de lecture variables. Je laisserai donc volontairement à la marge le contenu proprement dit du site, mais également la question de ses modalités de fonctionnement (processus de sélection des textes, demandes de corrections auprès des auteurs, refus éventuels de publication, arguments retenus pour la publication de certains textes au format papier, modalités du partenariat avec les éditions du Seuil, notamment), soit tout ce qu'on pourrait qualifier de « rayonnages » et d'« arrière-boutique » du site, pour m'intéresser de façon plus spécifique à sa « vitrine », c'est-à-dire au dispositif discursif de présentation du projet**,** accessible à tous sur internet : aux textes de présentation, à l'essai de Pierre Rosanvallon intitulé Le *Parlement des invisibles*[3] et aux textes de soutien publiés, lesquels orientent à la fois la lecture des témoignages et leur production. Mon propos n'est pas de mettre en question l'intérêt d'un tel projet ni d'en évaluer la réussite, mais d'interroger, à travers les discours qui l'encadrent, les réactions de chercheurs et de professionnels de l'écrit face à la montée possiblement menaçante d'une parole déhiérarchisée, réactions qui s'articulent de façon fondamentale à la notion de représentation — au double sens de figuration par le langage et de représentation politique. La démocratisation des techniques et des outils permettant aux individus appartenant à différentes catégories socio-professionnelles (et non plus seulement aux seuls « professionnels de l'écrit[4] », que sont les enseignants, les écrivains, les chercheurs ou encore les journalistes) de « raconter la vie » et de la donner à lire ne saurait faire oublier qu'une telle mise en récit ne relève jamais de la transparence, ni de la pure spontanéité, mais s'élabore sur fond de luttes de pouvoir symbolique. Là où les fondateurs du site raconterlavie.fr partent du postulat que les invisibles peuvent se raconter, et où Christian Salmon semble en récuser le principe, j'aimerais poser la question de savoir à quelles conditions ils peuvent le faire, mais aussi interroger ce que cette prise de parole fait ou non à l'ordre du discours, en montrant que le débat gravite notamment autour de l'idée de littérature, qui en constitue le point aveugle.

« Raconter la vie » : le projet et le débat

[2] http://blogs.mediapart.fr/blog/christian-salmon/050114/le-parlement-des-invisibles-un-projet-de-storytelling-integre, [dernière consultation le 2/02/15].

[3] Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles*, Paris, Seuil, coll. « Raconter la vie », 2014. Disponible au format papier et au format ebook. Aperçu consultable en ligne à l'adresse : http://raconterlavie.fr/collection/le-parlement-des-invisibles/#.VM9Ei8YtS2w [dernière consultation le 2/02/15]. Je renvoie ici à la version ebook, non paginée.

[4] Je reprends ici l'expression qu'utilise Pierre Rosanvallon dans son essai.

Lancé en janvier 2014 à la fois sous la forme d'un site internet participatif et d'une collection de livres imprimés, édités avec Le Seuil, « Raconter la vie » se présente comme un projet éditorial d'ampleur défini comme « entreprise indissociablement intellectuelle et citoyenne[5] », à « triple dimension : politique, sociale et morale ». Partant du constat d'un déficit grave de représentation de la société française — dans son double sens de défaut d'image et de mandat défaillant — Pierre Rosanvallon entend non seulement alerter ses contemporains mais aussi lutter contre les conséquences sur la démocratie d'une invisibilité qui renvoie « à deux phénomènes dont les effets se superposent sans se confondre : l'oubli, la relégation, la négligence d'une part, et l'illisibilité d'autre part[6] ». Le titre de l'ouvrage exposant le projet, « Le Parlement des invisibles », reprend celui d'un meeting de Marine Le Pen à Hénin-Beaumont en avril 2012, et entend dénoncer autant que contrecarrer les risques qu'il y a à laisser le Front national s'approprier le terme. Afin de « remédier à la mal-représentation qui ronge le pays[7] », le site ambitionne la formation d'une communauté de lecteurs : il invite à lire les textes publiés par les membres, au format papier ou sur internet, de façon à découvrir « la vie de personnes que vous n'avez pas l'occasion de côtoyer au quotidien[8] » ; à « rejoindre la communauté » en créant un profil, en commentant les récits par le biais des discussions en ligne et en les partageant sur les réseaux sociaux ; enfin il offre la possibilité à tout un chacun d'envoyer son propre récit pour publication sur le site.

Au-delà de l'usage proposé d'internet, destiné à souder et à élargir la « communauté », le projet n'est pas entièrement inédit. Dans son texte, Pierre Rosanvallon revient d'ailleurs sur la série *Les Français peints par eux-mêmes*, publiée à partir de 1839, ou pour son versant américain sur le travail de Studs Terkel, qui a recueilli les témoignages de centaines d'anonymes, rassemblés ensuite dans des ouvrages consacrés à de grands thèmes[9]. Dans la lignée de ces travaux, l'équipe de « Raconter la vie » a ainsi sollicité la participation de plusieurs écrivains, chercheurs et journalistes, dont les textes ont été publiés dans la collection papier[10]. Il est vrai que, du côté des écrivains contemporains, la tendance à la collection d'histoires vraies semble s'être affirmée au cours des vingt dernières années. Ainsi Paul Auster a-t-il publié, dans la lignée d'un programme radiophonique qu'il a animé au cours de l'année 2000, un recueil intitulé *True Tales of American Lives* et paru en 2001, qui rassemble une sélection de cent soixante-dix-neuf « histoires vraies » que lui ont envoyées des auditeurs[11] ; William T. Vollmann, dans *Poor people* (2007), collecte quant à lui les réponses recueillies par l'auteur aux quatre coins du monde à la seule question « Pourquoi êtes-vous pauvres[12] ? ». En Europe aussi se sont multipliées les entreprises littéraires soucieuses de faire entendre les voix passées sous silence[13] : celles des ouvrières (*Daewoo*, François Bon, 2004), des patientes malmenées dans les services hospitaliers (*Hôpital Silence*, Nicole Malinconi, 1985), des victimes de violences conjugales (*Je suis complètement battue*, Éléonore Mercier,

---

[5] *Ibid.*
[6] *Ibid.*
[7] Page de présentation du projet en ligne, onglet « Le projet », consultable à l'adresse suivante : http://raconterlavie.fr/projet/, [dernière consultation le 2/02/2015].
[8] *Ibid.*, onglet « Comment participer ? ».
[9] Voir par exemple Studs Terkel, *Working : histoire orale du travail aux États-Unis*, trad. D. Meunier et A. Blanchard, Paris, Amsterdam, 2006.
[10] http://raconterlavie.fr/collection/, [dernière consultation le 2/02/2015].
[11] Paul Auster (éd.), *True Tales of American Life*, New York, Faber and Faber, 2001. Compilation à partir des histoires envoyées à l'auteur par les auditeurs du programme intitulé « All things considered » diffusé sur l'*America's National Public Radio* en octobre 1999.
[12] William T. Vollmann, *Pourquoi êtes-vous pauvres ?*, trad. Claro, Arles, Actes Sud, 2010.
[13] Pauline Vachaud a consacré à ces formes une thèse de doctorat sous le titre, *Écrire la voix des autres : la responsabilité de la forme dans la littérature contemporaine*, thèse de doctorat, sous la direction de C. Coste, soutenue le 11 juin 2010 à l'Université Grenoble III, devant un jury composé de C. Coste, Y. Citton, D. Viart et B. Blanckeman.

2010), suivant le mouvement des sciences humaines et sociales qui, après s'être attachées à décrire les vies des hommes infâmes, en sont venues à consigner leurs voix. Pourtant, que ce soit dans de telles œuvres littéraires ou, du côté de la recherche en sciences sociales, dans un ouvrage comme *La Misère du monde* de Pierre Bourdieu, ces paroles et ces existences d'ordinaire négligées sont celles de personnes interrogées, dont les propos sont systématiquement réécrits ou cités au sein d'une parole qui les encadre – celle du sociologue ou de l'écrivain. Wolf Lepenies dans un article publié dans *Die Welt*, et intégralement reproduit sur le site « Raconter la vie » sous la rubrique « Le projet – expressions de soutien », souligne la différence qu'entretient *Raconter la vie* avec le projet bourdieusien :

> Là aussi dans ce projet des « petites nouvelles » comme Bourdieu appelait ces récits de vie, la littérature, le « travail d'écriture » jouait un grand rôle. Mais dans *La Misère du monde*, les gens concernés n'étaient pas des auteurs mais des objets d'étude[14].

Il s'agit ainsi d'affirmer la spécificité de l'entreprise menée par Pierre Rosanvallon et Pauline Peretz : dans le cas de « Raconter la vie », c'est un site internet et non un écrivain ou un chercheur qui rassemble les témoignages présentés, créant une double impression d'immédiateté (aucun discours d'introduction orientant le regard sur les récits de vie) et d'autorité (chaque « invisible » est à la fois membre de la communauté et auteur unique de son propre texte). Ce changement de statut (de locuteur à auteur, d'objet à sujet de l'écriture) va dans le sens d'une démocratisation que l'on peut considérer comme illusoire, mais qui ambitionne très clairement d'agir sur ce que Jacques Rancière nomme le « partage du sensible[15] ». Plus fondamentalement, un tel projet repose sur l'idée selon laquelle chacun, « invisible » ou non, peut « raconter la vie » (la sienne ou celle d'autrui), et que ces récits sont susceptibles de parler à tous, dessinant ainsi l'horizon d'une totalité pluraliste mais harmonieuse : « le roman vrai de la société d'aujourd'hui ».

Dès le 5 janvier 2014, Christian Salmon n'a pas de mots assez durs pour s'indigner, sous la forme d'un billet relativement court publié sur son blog[16], d'une initiative qui « reconduit » « tout le projet du storytelling », dénonçant le fantasme d'« une sorte de transparence de l'expérience qui rendrait caduque toute l'histoire de la sociologie ». Selon lui,

> [l]'absence de précautions méthodologiques concernant les conditions concrètes d'une « observation participante » va de pair avec une démarche politico-citoyenne irréfléchie qui prétend lutter contre la crise démocratique et l'essor du FN en mobilisant la même catégorie, le même fantasme des « invisibles[17] ».

Au-delà de la dénonciation de cette double imprudence, l'attaque de Christian Salmon s'articule plus précisément à une accusation : celle de la mise en œuvre d'un « storytelling intégré ». Ainsi formulée, l'expression désigne une catégorie de victimes du storytelling qui ne serait plus purement passive (les « esprits formatés » par la machine narrative triomphante) mais participative : succombant à un impératif de mise en récit de soi, les membres de la « communauté Raconter la vie » en seraient nécessairement réduits à se conformer à un

---

[14] Wolf Lepenies, « Des romans vrais pour sauver la démocratie », 17 juin 2014, article original paru dans *Die Welt* et traduit par Pauline Miel, consultable sur le site à l'adresse suivante : http://raconterlavie.fr/soutien/#.VM9Go8YtS2w, [dernière consultation le 2/02/2015].

[15] « La politique consiste à reconfigurer le partage du sensible qui définit le commun d'une communauté, à y introduire des sujets et des objets nouveaux, à rendre visible ce qui ne l'était pas et à faire entendre comme parleurs ceux n'étaient perçus que comme animaux bruyants ». Jacques Rancière, *Malaise dans l'esthétique,* p. 38-39.

[16] Consultable à l'adresse suivante : http://blogs.mediapart.fr/blog/christian-salmon/050114/le-parlement-des-invisibles-un-projet-de-storytelling-integre [dernière consultation le 31/01/2015].

[17] *Ibid.*

modèle implicite, participant ainsi de la légitimation d'un discours qui, loin d'être autonome, serait en réalité dicté par une norme extérieure écrasante. La libération de la parole des invisibles se voit ainsi retournée en une aliénation plus ou moins volontaire. Pourtant, la critique de Christian Salmon, si elle a le mérite d'alerter quant aux limites du projet de Pierre Rosanvallon, reste allusive : elle laisse en suspens l'analyse des mécanismes sous-jacents de production et de distribution de ces récits de vie, autant que la question de savoir en quoi précisément l'invitation à « se raconter » devrait faire basculer l'ensemble des participants dans le piège du storytelling, terme qui apparaît parfois, dans le discours de Christian Salmon, comme le nom générique d'un ennemi multiforme et omniprésent.

En réalité, ces positions antagonistes sont révélatrices de l'existence de deux pensées, ou peut-être davantage encore de deux *imaginaires* contradictoires du récit et de ses usages possibles, lesquels recouvrent également un partage disciplinaire, entre études littéraires d'un côté, sciences humaines de l'autre, et qui méritent d'être examinés plus en détail.

Antagonismes : récit transparent *vs* récit aliénant

Ce qui, du point de vue des études littéraires, peut poser question, c'est l'absence d'interrogation et de mise en perspective de la forme narrative, érigée par le site raconterlavie.fr en une évidence qui semble dissimuler un impensé. La page d'accueil du projet le présente comme « le roman vrai de la société d'aujourd'hui[18] », et invite les visiteurs à en devenir « les personnages et les auteurs », ces deux phrases étant reprises au dos de chaque ouvrage de la collection. Ainsi posée, et bien qu'elle soit probablement d'abord justifiée par des fins communicationnelles (l'image est accrocheuse et suggestive), la métaphore réactive un imaginaire du roman comme miroir de la société dont il est difficile d'ignorer qu'il a été largement mis en question par les avant-gardes et par différents mouvements esthétiques du siècle dernier, lesquels, du modernisme au nouveau roman, ont précisément travaillé à déconstruire la prétendue naturalité de la représentation réaliste.

Les pages de présentation du projet qui définissent « Comment participer ? » et « La charte éditoriale » du site incitent les auteurs en puissance à proposer « un récit de vie ou d'expérience (portant de manière privilégiée sur une expérience professionnelle, un moment-clé de la vie, un moment critique ou de tensions particulières[19])» sans plus questionner la forme narrative. L'invitation à témoigner engage ainsi une fiction de la transparence, tandis que l'évidence du récit comme modalité privilégiée de mise en écriture de l'expérience n'est nullement interrogée. C'est ce que confirme un passage de l'essai de Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles* : « Face à la mal-représentation […], il faut construire une *représentation-narration*[20] », écrit-il, de façon à mettre sur pied « une démocratie narrative », qui offre aux individus la possibilité de « rassembler leur vie dans un récit qui fait sens, de s'insérer dans une histoire collective[21] ». Sans jamais imposer de critères formels stricts aux récits destinés à être publiés sur le site, le texte oriente néanmoins leur production conformément à un imaginaire de la représentation littéraire que l'on peut juger schématique :

> Pour raconter la vie, il faut des écritures et des approches multiples. Celles *du témoignage, qui restitue le langage immédiat du vécu* ; celles de l'analyse sociologique, qui rend le monde lisible en resituant les existences singulières dans une conceptualisation des formes sociales ; celles de l'enquête journalistique, fondée sur la curiosité d'un regard libre qui révèle des

[18] http://raconterlavie.fr/, page d'accueil du site, [dernière consultation le 2/02/15].
[19] Page de présentation du projet en ligne, onglet « Charte éditoriale », consultable à l'adresse suivante : http://raconterlavie.fr/projet/, [dernière consultation le 2/02/2015].
[20] *Op. cit.*
[21] *Ibid*.

> situations méconnues ; celles de l'enquête ethnographique, avec son attention au grain des choses et l'engagement de l'auteur ; celles de *la littérature, qui apporte un supplément d'intelligibilité grâce aux ressorts de la mise en scène du récit* et à la force de révélation de l'écriture ; celles de la poésie et de la chanson encore, qui rendent différemment présentes les choses de la vie par les effets d'un arrangement des sons et des mots. Multiples sont en effet les voies pour s'approprier le monde et dire la vérité des existences. *Le verbe « raconter » rassemble commodément sous un même vocable toutes ces manières de connaître le monde*[22].

Dans ce propos, l'assimilation du témoignage à un discours de l'« immédiateté », de la littérature au « récit », et des discours de connaissance du monde à la seule logique narrative, même s'ils n'excluent pas d'autres formes, telles que la « poésie et la chanson », tendent à présenter le récit comme une forme « naturelle », dont les mécanismes d'élaboration ne seraient pas à questionner. Pierre Rosanvallon poursuit une identification commune de l'écrivain au romancier et de la littérature au récit qui relève certes d'une représentation dominante, mais qui pose ici problème dans la mesure où elle oriente la production des discours, en mobilisant implicitement une norme formelle. L'idée que le mode narratif ne relève pas de l'évidence, qu'il constitue un filtre déformant à travers lequel l'expérience est passée au crible du modèle littéraire, n'est pas interrogée. Dans le *Parlement des invisibles*, c'est donc d'abord la forme narrative qui est rendue invisible, et qui va orienter la production de textes selon un type de discours dont la légitimité exclusive semble aller de soi.

Dès lors qu'aucun dehors de la narration n'est envisagé, on conçoit que la vie contemporaine puisse être pensée sous l'angle du roman. Derrière le slogan pointe donc aussi un idéal de représentation de la société comme totalité unifiée de discours, sur le modèle du roman polyphonique, et prenant le relais d'une ambition esthétique considérée comme toujours d'actualité, de façon à prolonger le désir d'un Balzac de « faire concurrence à l'état civil ». Si « les personnages et les auteurs » changent, l'ambition demeure, dont la pierre d'achoppement réside en la certitude que le roman, « vrai » ou fictionnel, offre une forme transparente de représentation, là où il propose au contraire une vision construite du monde, ce qui revient à mobiliser un héritage esthétique historiquement déterminé et chargé de diverses implications idéologiques.

À l'inverse, dans la pensée de Christian Salmon, l'invitation à raconter et à se raconter est immédiatement entachée d'un soupçon contre lequel seuls les artistes véritables semblent à même de lutter :

> L'injonction au récit vient parachever le projet néolibéral de transformer les individus en performer de leur propre histoire. Une tendance qui s'est manifestée de manière décisive après le 11-Septembre, lorsque les témoignages à la première personne ont commencé à affluer sur le Web, produisant une masse d'informations, d'anecdotes, d'impressions personnelles que le romancier Don DeLillo a définie comme *« Une histoire fantôme de faux souvenirs et de pertes imaginaires*[23] *»*.

Le récit, qui souffre à ses yeux d'avoir été dévoyé et récupéré, fait signe vers l'artifice et la manipulation. Il suscite une immédiate méfiance, qui l'assimile aux usages qu'en font les *spin doctors*, les publicitaires et autres experts en management. Dans la conclusion de *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Christian Salmon, après avoir cité un « manifeste » du cinéaste Lars von Trier, en appelle dès lors à « la résistance des pratiques symboliques visant à enrayer la machine à fabriquer des histoires, en "défocalisant",

---

[22] *Ibid*. Je souligne.

[23] http://blogs.mediapart.fr/blog/christian-salmon/050114/le-parlement-des-invisibles-un-projet-de-storytelling-integre, [dernière consultation le 2/02/15].

en désynchronisant ses récits. Rien de moins qu'une contre-narration[24] ». Il désigne ainsi une pratique de déconstruction des rouages du *storytelling* qui passe par une exhibition de la mécanique du prêt-à-penser narratif et dont les principaux exemples sont fournis par la littérature. Cette posture de résistance à un usage normatif et réducteur du récit, en effet, est clairement celle que revendique Christian Salmon dans ses propres livres, mais aussi et surtout celle qu'il attribue aux artistes, qu'ils soient écrivains ou cinéastes, lesquels utilisent des techniques alternatives de représentation du réel, citent et critiquent les discours médiatiques ou politiques en pointant leurs apories. Une telle revendication trouve des échos importants dans les productions littéraires contemporaines, notamment chez les auteurs qui mettent en question le modèle narratif et se situent de façon revendiquée dans un « après » du roman d'inspiration réaliste tel qu'il a été institué au XIX^e^ siècle pour être érigé en forme dominante. Parmi les titres cités plus haut, on peut noter par exemple que François Bon, dans *Daewoo*, mobilise le sous-titre de *roman* pour mieux ruiner le genre, dont il fait imploser les caractéristiques attendues : à la linéarité du récit s'oppose ainsi, dans ce livre, le choix d'une forme fragmentée qui fait alterner descriptions, analyses à la première personne, récit d'enquête, scènes de théâtre et retranscription d'entretiens, tandis qu'à la fictionnalité régulièrement associée au genre s'oppose l'ambition documentaire de l'ouvrage.

De toute évidence, la réflexion de Christian Salmon sur le storytelling et les dangers du formatage narratif est nourrie d'une histoire des formes esthétiques différente de celle que Pierre Rosanvallon laisse entrevoir dans son texte, lesquelles orientent, l'une autant que l'autre, leur rapport au récit. En tant que littéraire intéressée par les tentatives formelles visant à subvertir les genres canoniques, je ne peux que me reconnaître dans la prise en compte par le premier de questionnements que manifestent un nombre croissant d'écrivains contemporains. Mais on pourrait aussi bien opposer à Christian Salmon que la mise en récit de sa propre existence ne constitue pas en soi une pratique aliénante, pas plus qu'elle n'est libératrice. Il existe différents usages du récit, qui varient de toute évidence selon l'expérience narrative de chacun. Toutefois, un usage libérateur du récit ne semble possible que si l'on prend conscience que celui-ci ne constitue pas une forme transparente mais qu'il véhicule des représentations – ce que la rhétorique du site « Raconter la vie » tend précisément à gommer.

Convergences : la littérature comme valeur et comme distinction

Le second point aveugle autour duquel gravitent le projet « Raconter la vie », mais également les critiques qui peuvent être formulées à son égard, engage la notion de littérature. La question du statut des textes publiés en ligne, mais également dans la collection, mérite en effet d'être posée : si l'expression « roman vrai de la société d'aujourd'hui » place l'entreprise sous le signe du littéraire, doit-on considérer tous les textes publiés comme relevant de la littérature, du témoignage, du discours ordinaire ? Et sinon, selon quels critères un tel partage pourrait-il s'avérer pertinent ? Mais aussi : comment comprendre cette insistance à convoquer le modèle littéraire ?

Un autre passage du texte de Wolf Lepenies cité plus haut et publié sur le site, éclaire singulièrement cette question :

> Rosanvallon voudrait donner une voix aux nombreux « invisibles » en leur offrant la possibilité d'écrire un récit de leur vie sur internet ou sur papier. Cela n'a rien à voir avec les réseaux sociaux twitter ou facebook : il ne s'agit pas de communication mais de littérature[25].

[24] Christian Salmon, *Storytelling, la Machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, (2007), Paris, La Découverte/Poche, 2008, p. 213.
[25] Art. cit.

On voit ce que cette bipartition engage de valeurs : la « communication » est dépréciée, comme les canaux populaires constitués par les réseaux sociaux, là où la « littérature », fantasme ou promesse de qualité, désigne en réalité une parole validée, autorisée et légitime. L'intérêt que manifestent les coordinateurs du site pour les paroles ordinaires n'exclut donc pas la mise à distance implicite, via un tel texte de soutien, d'un « mauvais ordinaire », celui de l'internet incontrôlé et des mass médias. Guillaume Leblanc, dans le texte où il justifie son adhésion au projet, précise bien que son ambition se distingue clairement de celle d'un « loft sociologique[26] ». On sent ici la contradiction qui saisit les intellectuels face à la menace d'une parole proliférante, tentaculaire, et susceptible de mettre en cause les hiérarchies qui garantissent leur propre position dans l'échelle des producteurs de discours.

En ce sens, et bien que depuis des positions en apparence opposées, les discours de soutien publiés sur le site raconterlavie.fr rejoignent l'idée défendue par Christian Salmon d'une littérature entendue comme valeur, pensée comme antidote d'une parole trop formatée (le storytelling) ou trop peu canalisée et vulgaire (le blog). Là où les procédés diffèrent, néanmoins, c'est dans les modalités de mise en évidence d'une telle valeur littéraire : Christian Salmon propose de repérer des dispositifs de contre-narration qui fonctionnent comme des signes de littérarité, tandis que les responsables du site encadrent les récits présentés de discours chargés d'affirmer leur légitimité, sur le mode péritextuel. Dès lors, il paraît légitime de se poser la question de savoir qui confère à ces textes une éventuelle valeur, les faisant ainsi sortir, ou non, de la catégorie « écritures ordinaires » (ou « storytelling », selon le point de vue) pour intégrer la catégorie « littérature », mais aussi de réfléchir à ce qu'implique un tel partage.

Certains cas ne posent aucun problème : l'exemple le plus net en est certainement Annie Ernaux, dont l'anthologie parue en 2011 sous le titre *Écrire la vie* fait fortement écho au projet coordonné par Pierre Rosanvallon et Pauline Peretz, et qui a publié un ouvrage dans la collection papier, sous le titre *Regarde les lumières, mon amour*. Mais la ligne de partage est beaucoup plus flottante pour la majorité des autres ouvrages publiés en ligne. On touche là à un problème inhérent aux écritures factuelles, dont Gérard Genette rappelle que leur littérarité est toujours tributaire d'un jugement extérieur, susceptible de varier historiquement et selon les lecteurs[27]. Le passage à la collection papier de certains textes initialement publiés en ligne[28] entérine ce geste de partage entre littérature et non-littérature, dans la continuité des grandes collections, telles que « Terre humaine », qui ont historiquement contribué à la reconnaissance de textes dont la littérarité n'était pas évidente ou, pour reprendre les termes de Gérard Genette, « constitutive » du point de vue générique. Toutefois, pour l'immense majorité des récits publiés au seul format numérique, le jugement se fait au cas par cas, et à l'appréciation de lecteurs qui ont naturellement des critères variables d'évaluation de la littérarité d'un texte.

Qu'est-ce qui, dès lors, « fait roman » dans le projet de rassembler ces témoignages ? Qu'est-ce qui justifie aux yeux de Wolf Lepenies l'identification du projet à de la « littérature » et sa distinction d'avec les flots d'expression débridés des blogs, de facebook et de twitter? N'est-ce pas précisément le geste d'édition, de rassemblement, de sélection et de lectures préalables opérées par l'équipe éditoriale ? Mais également la référence, sinon à un

[26] Guillaume Leblanc, « Les raisons d'une adhésion au projet Raconter la vie », article présenté sur la page « Soutiens » du site raconterlavie.com, consultable à l'adresse : http://raconterlavie.fr/soutien/#.VM9Go8YtS2w, [dernière consultation le 2/02/2015].

[27] Gérard Genette, *Fiction et diction*, Paris, Seuil, 1991, p. 31-32.

[28] Signalons tout récemment le récit d'Omar Benlaala, *La Barbe*, Paris, Seuil, coll. « Raconter la vie », 2015, initialement paru sur le site en version numérique, dans un format plus bref.

« auteur », du moins à une « autorité », dans la mesure où le nom de Pierre Rosanvallon est systématiquement convoqué dans tous les articles de presse qui rendent compte du projet ? La mention « roman » (et rappelons ici que c'est le terme *au singulier* qui sert à désigner l'entreprise) n'implique-t-elle pas toujours l'idée d'un chef d'orchestre, ménageant la possibilité de personnages en pagaille, de narrateurs multiples, mais renvoyant en définitive à une seule signature ? Et le statut d'« auteur » au sein de la communauté recouvre-t-il réellement la même « autorité » selon que l'on s'appelle Annie Ernaux, ou que l'on publie son récit en ligne sous la signature d'un inconnu, parfois seulement désigné par un prénom suivi d'une initiale, ou par un pseudonyme ? Enfin, comment ne pas penser que de tels signaux jouent nécessairement sur la réception différenciée qui peut être faite des récits donnés à lire ?

Dans son essai, Pierre Rosanvallon conteste certes les hiérarchies entre types de discours, proposant de les abolir au sein de la collection.

> Toutes les hiérarchies de « genres » ou de « styles » seront de la sorte abolies au sein de la collection « Raconter la vie ». Les paroles brutes y seront considérées comme aussi légitimes que les écritures des professionnels de l'écrit. Cette abolition se revendique comme ayant une fonction intellectuelle autant que démocratique[29].

Mais suffit-il réellement d'affirmer une telle horizontalité pour balayer les réflexes souvent inconscients qui orientent l'ensemble de nos lectures, pour faire sauter la notion d'autorité et le privilège accordé à la parole littéraire ou à celle du spécialiste, dont le texte de Wolf Lepenies publié sur le site montre par ailleurs combien ils sont à chaque instant susceptibles de resurgir ? Comment ne pas penser que bien des lecteurs, notamment parmi les « professionnels de l'écrit », risquent de mettre en question cette égale légitimité de tous les récits publiés ? Qu'au lieu de la « connaissance mutuelle » attendue se mettront en place des réflexes relevant davantage de l'analyse, de l'évaluation, qui restitueront ces lecteurs dans une position de surplomb par rapport à la majorité des témoignages qu'ils liront ? Autrement dit, peut-on sérieusement penser que la louable revendication d'une redistribution de la parole suffise à l'instaurer, et qu'il soit possible de faire l'impasse sur un travail de longue haleine destiné à questionner et à saper le privilège des discours autorisés ?

D'autant que la hiérarchie fait retour, ne serait-ce que dans le partage entre les textes publiés en ligne sous forme « d'un petit livre numérique téléchargeable gratuitement[30] » et ceux publiés dans la collection, téléchargeables de façon payante ou imprimés sur papier. Parmi les huit ouvrages que compte la collection en juin 2014, sept ont pour auteurs des professionnels de l'écrit (qu'ils soient écrivains, journalistes, universitaires, scénaristes, avec tous plusieurs livres publiés), un seul a été rédigé par un ouvrier, qui choisit de garder l'anonymat. À trois textes à la première personne (celui de Sébastien Balibar, « chercheur au quotidien », celui d'Annie Ernaux et celui d'Anthony, « ouvrier d'aujourd'hui »), un essai et une fiction, s'ajoutent trois récits de vies d'autrui (*La Femme aux chats, Grand Patron, fils d'ouvrier* et *La Course ou la ville*), qui semblent entériner la permanence d'une ligne de partage entre sujets et objets de l'écriture. Cette hiérarchie entre les discours engage donc également les canaux par lesquels ils circulent, et véhicule tout un imaginaire de la littérature inscrite sur un support noble, le papier, par opposition au média internet, toujours sujet à méfiance – et régulièrement ramené, comme parfois sous la plume de Christian Salmon, à l'épanchement incontrôlé et possiblement manipulé d'une parole dont l'autorité est refusée.

Il ne s'agit pas de prétendre qu'il existe une réponse simple à cette question du statut, littéraire ou non, de discours qui peuvent désormais se passer du geste de validation éditoriale pour être lus en ligne. Mais d'affirmer que cette évolution nécessite une prise en compte

[29] *Op. cit.*
[30] *Ibid.*

d'autant plus aiguë et minutieuse des règles, implicites ou non, qui président à la distribution de ces paroles.

Enjeux : nouveaux partages de la parole

Qui parle ? à qui ? pour qui ? et comment ? Telles sont précisément les questions au cœur des ouvrages de ces écrivains qui « écrivent la voix des autres », pour reprendre la formule proposée par Pauline Vachaud[31], mais aussi des travaux de nombreux chercheurs en sciences sociales. Ce sont également des questions que réintroduit Annie Ernaux dans *Regarde les lumières, mon amour,* qui rassemble des notes prises pendant un an de visites à l'hypermarché Auchan du centre commercial des Trois-Fontaines, à Cergy-Pontoise[32]. C'est à partir de l'exemple de ce texte, publié dans la collection « Raconter la vie », que je voudrais pour finir examiner concrètement les réponses proprement littéraires inventées par l'écrivaine pour répondre à l'impératif d'une « représentation » des « invisibles ».

Figure parmi les plus reconnues de la littérature française contemporaine, Annie Ernaux n'a plus à prouver que ses écrits relèvent du domaine de la littérature – et peut dès lors avec d'autant plus de facilité prendre ses libertés par rapport au modèle narratif attendu. L'injonction à « raconter la vie » est chez elle indissociable d'une réflexion sur la forme. Dérogeant à l'impératif narratif, Annie Ernaux produit un journal, dans la continuité de *Journal du dehors* et de *La Vie extérieure*[33]. Elle pulvérise ainsi la continuité narrative en notations, souvenirs égrenés sous forme de listes dès les premières pages, expérience fragmentée dans une tentative de captation qui défait la naturalité du récit linéaire. Elle s'en explique d'ailleurs, affirmant que le journal constitue la « forme qui correspond le plus à [s]on tempérament, porté à la capture impressionniste des choses et des gens, des atmosphères. Un relevé libre d'observations, de sensations, pour tenter de saisir quelque chose de la vie qui se déroule là[34]. » L'écrivaine, qui avoue ailleurs s'être lassée du roman et de l'artificialité imposée par la continuité narrative[35], invente ainsi des modalités alternatives de mise en mots de l'expérience – elle « écrit » la vie sans se limiter à la seule possibilité de la « raconter ».

Le choix d'un espace commun symbolique est à lui seul emblématique de l'écart qui sépare les deux projets – celui du professeur au Collège de France et celui de l'écrivaine. À l'espace noble, politisé, du « parlement », elle oppose l'espace populaire de l'hypermarché, traditionnellement identifié comme non-lieu de la société de consommation – étiquette que récuse d'ailleurs Ernaux[36]. Un tel positionnement, qu'il ait ou non été compris par les éditeurs, se voit significativement retourné dans la phrase de présentation qui, sur le site

---

[31] Pauline Vachaud, *Écrire la voix des autres,* thèse citée.

[32] Annie Ernaux, *Regarde les lumières, mon amour,* Paris, Seuil, coll. « Raconter la vie », 2014. Existe également au format ebook.

[33] Annie Ernaux, *Journal du dehors,* (1993), Paris, Gallimard, coll. « folio », 1995 et *La Vie extérieure : 1993-1999,* (2000), Paris, Gallimard, coll. « folio », 2001.

[34] Annie Ernaux, *Regarde les lumières, mon amour, op. cit.*, p. 15-16.

[35] « Ce qu'on appelle roman ne fait plus partie de mon horizon. Il me semble que cette forme a moins de véritable action sur l'imaginaire et la vie des gens (il ne faut pas confondre effet médiatique et effet de lecture, même s'ils semblent se confondre dans l'instant). Les prix littéraires continuent de consacrer le roman à tour de bras – ce qui est moins une preuve de sa vitalité que de son caractère institutionnalisé – mais quelque chose d'autre est en train de s'élaborer, qui est à la fois en rupture et en continuité avec des œuvres majeures de la première moitié du XX^{e}, celle de Proust, de Céline, les textes surréalistes. » A. Ernaux, *L'Écriture comme un couteau, entretien avec Frédéric-Yves Jeannet*, Paris, Stock, 2003, p. 55-56.

[36] « J'y ai vu l'occasion de rendre compte d'une pratique réelle de leur fréquentation, loin des discours convenus et souvent teintés d'aversion que ces prétendus non-lieux suscitent et qui ne correspondent en rien à l'expérience que j'en ai ». *Regarde les lumières, mon amour, op. cit*., p. 12-13.

internet, désigne le texte comme la description du « grand spectacle d'un hypermarché[37] ». L'appellation, qui fait spontanément écho au livre de Guy Debord, suggère une position critique vis-à-vis de ce spectacle, comme pour renforcer la légitimité intellectuelle du texte au risque d'en trahir le propos. Annie Ernaux refuse en effet explicitement toute position de surplomb, elle qui jamais ne s'exclut du monde qu'elle décrit. Le titre de l'ouvrage n'est pas ironique, précise-t-elle[38], il dit aussi une joie sincère, assumée, de fréquenter ce lieu qui pour elle est tout le contraire d'un espace déshumanisé ou indigne. La référence implicite à Debord semble donc pouvoir être interprétée comme le signe d'un malaise de la part des éditeurs, et comme une volonté de tracer une ligne de partage rassurante entre ceux qui consomment, fascinés par les lumières comme des phalènes aveuglées, et ceux qui ont acquis au cours de leurs lectures et de leur formation la capacité de mettre ce spectacle à distance, de le critiquer et de le juger. Or, si critique il y a, chez Annie Ernaux, elle touche bien plus ceux qui ignorent ou méprisent les joies de ce « grand rendez-vous humain[39] » :

> Les femmes et les hommes politiques, les « experts », tous ceux qui n'ont jamais mis les pieds dans un hypermarché [et qui] ne connaissent pas la réalité sociale de la France d'aujourd'hui […] Pour « raconter la vie », la nôtre, aujourd'hui, c'est donc sans hésiter que j'ai choisi comme objet les hypermarchés[40].

L'usage du pronom est là aussi révélateur : raconter la vie, ce n'est pas observer et rendre compte de l'existence d'autrui, de vies séparées de soi, mais de ce « nous » qui s'incarne de façon privilégiée dans la « communauté de désirs » offerte par le centre commercial**.**

> Le journal municipal m'apprend que 130 nationalités sont présentes sur l'ensemble du territoire de Cergy. Nulle part ailleurs elles ne se côtoient autant qu'au centre commercial des Trois-Fontaines, à Auchan. C'est ici que nous nous habituons à la présence proche des uns et des autres, mus par les mêmes besoins essentiels de nous nourrir, nous habiller. Qu'on le veuille ou non, nous constituons ici une communauté de désirs[41].

Et c'est depuis une telle position qu'Annie Ernaux parvient à pointer des inégalités, des hiérarchies souterraines, à laquelle la littérature, malheureusement, participe parfois. Elle explique ainsi s'être souvent interrogée sur l'absence des supermarchés dans la littérature, avant de formuler deux hypothèses explicatives : la première, c'est que le domaine des courses, de la subsistance, parce qu'il a toujours été l'affaire des femmes, a été par conséquent méprisé et rendu invisible ; la seconde touche à des rapports de pouvoirs qui ne sont plus liés au genre, mais aux classes sociales : jusque dans les années 1970, explique-t-elle, les écrivains, même femmes, appartenaient majoritairement à la bourgeoisie, et vivaient pour l'essentiel à Paris, où les supermarchés n'étaient pas implantés. Comment ne pas lui donner raison quand elle explique avoir du mal à imaginer Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute ou Françoise Sagan arpenter les rayonnages d'Auchan[42] ?

Ces rapports de pouvoir minent aussi le langage de l'intérieur : Annie Ernaux s'insurge ainsi contre le possessif « *nos* clients » qui assimile les consommateurs dans une rhétorique convenue et contre les menaces sourdes derrière les interdictions. Elle pointe la violence des slogans promotionnels et l'appartenance à une classe sociale populaire que trahit un mot

[37] http://raconterlavie.fr/collection/, [dernière consultation le 2/02/2015].
[38] « Sur le tapis roulant, sous la verrière, on monte vers les guirlandes et les illuminations qui pendent comme des colliers de pierres précieuses. La jeune femme qui est devant moi avec une petite fille en poussette lève la tête, sourit. Elle se penche vers l'enfant "Regarde les lumières mon amour !" ». *Op. cit.*, p. 40.
[39] *Ibid.*, p. 12.
[40] *Ibid.*
[41] *Ibid.*, p. 38.
[42] *Ibid.*, p. 43.

prononcé d'une certaine manière (« manman » pour « maman »). Pas plus qu'il n'y a de naturalité de la forme il n'existe de langage innocent. L'écrivain est celui qui accepte de mourir à ce fantasme d'innocence du langage, celui qui, malade de cette infirmité que revendiquait Roland Barthes[43], ne peut ignorer ce que chaque mot véhicule de non-dit, de rapports de pouvoir, de violences, de hiérarchies subreptices. Là où cette écriture suscite particulièrement l'admiration, c'est dans sa capacité à pointer et à questionner les rapports de pouvoir implicites qui minent en partie l'entreprise défendue par Pierre Rosanvallon :

> Au sol, des caisses fermées et empilées de morues : 65 euros les 10 kg. Une femme noire en longue robe à fleurs s'arrête devant, hésite, s'en va.
> [Dilemme. Vais-je ou non écrire « une femme noire », « une Africaine » – pas sûr qu'elle le soit – ou seulement « une femme » ? Je suis devant un choix qui, singulièrement aujourd'hui, engage la lecture qui sera faite de ce journal. Écrire « une femme », c'est gommer une caractéristique physique que je ne peux pas ne pas avoir vue immédiatement. C'est en somme « blanchir » implicitement cette femme puisque le lecteur blanc imaginera, par habitude, une femme blanche. C'est refuser quelque chose de son être et non des moindres, sa peau. Lui refuser textuellement la visibilité. Exactement l'inverse de ce que je veux faire, de ce qui est mon engagement d'écriture : donner ici aux gens, dans ce journal, la même présence et la même place qu'ils occupent dans la vie de l'hypermarché. Non pas faire un manifeste en faveur de la diversité ethnique, seulement donner à ceux qui hantent le même espace que moi l'existence et la visibilité auxquelles ils ont droit. Donc j'écrirai « une femme noire », « un homme asiatique », « des ados arabes », quand bon me semblera[44].]

La force du propos d'Annie Ernaux tient précisément à cette interrogation quant à la situation d'énonciation qui s'engage via la scène littéraire, à une conscience vive et sans compromission de qui elle est, de ceux à qui elle s'adresse, et de ceux qu'elle dépeint, mais aussi du fait qu'aucune désignation n'est « transparente » ou « naturelle », chaque mot étant susceptible de révéler des rapports de pouvoir implicites et pernicieux.

Conclusion

Pour conclure, je reviendrai un instant sur ce verbe « donner », qu'Annie Ernaux répète, en l'associant à différents termes (« donner la même présence et la même place », « donner […] l'existence et la visibilité auxquelles ils ont droit »), terme qui se trouve aussi dans l'essai de Pierre Rosanvallon et dans la vidéo de présentation du site « Raconter la vie[45] », mais sous la forme d'une expression beaucoup plus problématique :

> Donner la parole, rendre visible, c'est en effet aider des individus à se mobiliser, à résister à l'ordre existant et à mieux conduire leur existence. C'est aussi leur permettre de rassembler leur vie dans un récit qui fait sens, de s'insérer dans une histoire collective[46].

---

[43] « J'ai une maladie : je *vois* le langage. Ce que je devrais simplement écouter, une drôle de pulsion, perverse en ce que le désir s'y trompe d'objet, me le révèle comme une « vision », analogue (toutes proportions gardées !) à celle que Scipion eut en songe des sphères musicales du monde ». Roland Barthes, *Roland Barthes par Roland Barthes*, (1975), *Œuvres Complètes, IV,* Paris, Seuil, 2002, p. 735.
[44] *Op. cit.*, p. 21.
[45] Le texte de la vidéo est proche de celui cité dans le livre : « Donner la parole, rendre visible, c'est aider les individus à retrouver leur dignité, à résister et à mieux conduire leur existence, c'est leur permettre de rassembler leur vie dans un récit qui fait sens, de l'insérer dans une histoire collective ». Vidéo en ligne sur la page de présentation du projet : http://raconterlavie.fr/projet/ [dernière consultation le 2/02/15].
[46] Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles, op. cit.*

Utiliser cette expression, « donner la parole », c'est, en dépit de toutes les bonnes intentions qui président à ce discours, entériner le partage entre ceux qui ont la parole ou qui la prennent, et ceux à qui il convient de la « donner », comme on octroie une faveur. C'est prendre le risque de ne donner la parole qu'aux « bonnes paroles », celles qui ne perturbent pas l'ordre du discours, le partage entre ceux à qui la parole revient de droit et ceux à qui elle doit être concédée. C'est orchestrer l'invisibilité de ceux qui n'attendent pas qu'on leur la leur donne, qu'on la valide, mais qui la prennent, parfois maladroitement peut-être, sur twitter, sur les blogs, sur facebook, court-circuitant les réseaux de distribution de la parole et qui, pour cela aussi, font peur.

Car les « invisibles » peuvent se raconter – et ne s'en privent pas. La question choisie comme titre de cet article, si elle fait écho au texte célèbre de Gayatri Chakravotry Spivak[47], n'invite pas à rapprocher artificiellement les « invisibles » de « subalternes » au statut radicalement différent, mais à rappeler l'exhortation incessante de la théoricienne à un examen approfondi de ce qu'elle nomme notre « positionnalité ». Qui désigne et reconnaît ces « invisibles[48] » ? Et qu'implique l'apposition d'une telle étiquette ? Qu'engage le fait de vouloir leur « donner la parole » ?

Le désir de libérer les paroles négligées, comme celui d'alerter quant aux dérives de la machine narrative, constituent des entreprises louables, et possiblement libératrices – à la condition qu'elles s'accompagnent d'une réflexion et d'une mise en question permanente de la position depuis laquelle ces propositions sont formulées. En tant que professionnels de l'écrit (chercheurs, enseignants, journalistes, écrivains), nous sommes confrontés chaque jour à cette aporie : nous ne cessons de reconduire et de consolider, souvent bien malgré nous, les hiérarchies, « l'ordre du discours », le « partage du sensible » que nous ambitionnons précisément de réfuter. Cela ne signifie en aucun cas qu'il faille y renoncer, mais qu'une telle ambition ne saurait faire l'impasse d'une interrogation minutieuse et sans concession de ce qui, en nous, n'a pas entièrement intérêt à ce que ces hiérarchies soient définitivement subverties, de ce qui résiste et fait retour. Nous pouvons heureusement prendre appui, dans cette tâche parfois décourageante, sur les textes d'intellectuels, mais aussi d'écrivains. Car peut-être un tel partage est-il précisément ce que la littérature cherche à ébranler, peu soucieuse de donner la parole comme on octroie une grâce mais bien de questionner les hiérarchies, les pouvoirs et les instances qui orchestrent sa distribution.

[47] Gayatri Chakravorty Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Titre original : « Can the Subaltern Speak? », article initialement publié en 1988, repris en 1999. Retraduction en français en 2009 par J. Vidal publiée aux Éditions Amsterdam.

[48] Comme le rappelle Joseph Confavreux dans un article intitulé « Représenter les invisibles, la République dévidée », publié sur le site de Mediapart, Pierre Rosanvallon « néglige, de manière étonnante pour qui veut réactiver un usage politique du terme *"invisible"*, la manière dont un mouvement collectif ainsi baptisé a émergé, à la fin des années 1990, après que le maire de Milan, élu du parti de la Ligue du Nord, a traité les occupants d'un centre social évacué de *"fantômes"* ». http://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/050114/representer-les-invisibles-la-republique-devidee, [dernière consultation le 2/02/15].